

2020

PARCOURS

MAGAZINE D'IGRETEC



La Cité des Métiers de Charleroi, l'avenir conçu par nos équipes techniques



Forum Immobilier
Après les moutons, les abeilles
Maison de repos











ÉDITO

Tant que vous ne commencez pas à vous concentrer sur ce qui doit être fait plutôt que sur ce qui est politiquement possible, il n'y a aucun espoir.

Greta Thunberg

"

DANS CE NUMÉRO...

| - | | | | | | |
|---|----|---|---|--------|---|---|
| | ΝI | _ | | \sim | ı | _ |
| | IN | ᆮ | ĸ | Lπ | ı | _ |
| _ | | _ | | - | - | _ |

| Une année remplie pour l'IPFH | | |
|---|----|--|
| Services énergétiques IGRETEC, la ville de Charleroi s'associe à IGRETEC | 4 | |
| | | |
| DU COTÉ DE L'EAU | | |
| Les ponts décanteurs à la station de Roselies et de Presles, ça roule ! | 5 | |
| Le contrat de Service d'Assainissement Industriel | 6 | |
| Les Abeilles de retour à Roselies | 6 | |
| ATTENTION, CHANTIERS! | | |
| Charleroi District Créatif, démolition avant redynamisation | 7 | |
| Cité des Métiers | 8 | |
| Cycle de la vie: les Maisons de Repos | 9 | |
| ÉVÉNEMENTS | | |
| Comment coopérer au 21 ème siècle ? | 10 | |
| Plein succès pour la 5 ^{ème} édition du Forum Immobilier de Charleroi Métropole | 11 | |
| IGRETEC Masterclass et Sessions à l'Animation Économique | 12 | |
| Les Forums Charleroi Creative du Hub Créatif Charleroi Métropole | 13 | |
| LA PAROLE À NOS ASSOCIÉS | | |

Rédaction:

Merci à tous ceux qui nous ont aidés à réunir nos informations.

La parole à nos associés

Éditeur Responsable:

Renaud MOENS Boulevard Mayence, 1 - 6000 Charleroi

Une idée, un avis, un commentaire ? Contactez Benoît CHOQUET: benoit.choquet@igretec.com Conception graphique, mise en page et impression: Empreinte Graphique www.empreintegraphique.be

14-15

Crédits Photographiques : IGRETEC CRPC Asymetrie L'énergie tout comme l'eau font partie de notre ADN.

Forts de cette expérience, nous nous engageons résolument, aujourd'hui, sur le chemin de la transition énergétique au côté de nos associés.

Notre action au quotidien en témoigne: notre système de tiers investisseur permet la rénovation énergétique de bâtiments publics, nous investissons via l'IPFH dans les énergies renouvelables, nous accompagnons des projets de cogénération et notre Bureau d'Études est reconnu pour ses compétences en efficience énergétique.

Mais au vu, notamment, des objectifs affichés par la Wallonie en matière d'énergie renouvelable et de réduction d'émission de gaz à effet de serre, nous devons faire preuve d'ambition.

Outre le développement de nos actions actuelles, nous voulons, après l'éolien et la biométhanisation, favoriser le développement du photovoltaïque et la création de communautés d'énergie renouvelable sur nos parcs d'activités économiques.

Mais la responsabilité environnementale doit, bien entendu, commencer par nous-mêmes.

Comme en témoigne le verdissement progressif de notre flotte de véhicules ou l'éco-pâturage autour de nos stations d'épuration, c'est donc fort logiquement que le développement durable figure en bonne place dans notre plan opérationnel avec comme objectif de réduire les impacts négatifs de notre activité sur notre environnement.



Renaud MOENS Directeur général

Une année remplie pour l'IPFH



Outre la gestion de ces participations financières, IPFH gère et développe une Centrale d'achat d'énergie pour ses 305 adhérents publics. Cela leur permet de proposer des tarifs avantageux négociés par des experts à leurs concitoyens.

L'énergie et l'environnement sont devenus des matières intrinsèquement liées et c'est pourquoi, depuis 2015, IPFH, avec le soutien financier des trois intercommunales de développement économique associées, a décidé d'orienter sa stratégie vers le développement durable afin d'accompagner ses communes dans leur transition énergétique. Un Secteur «Participations énergétiques» a été créé et accueille désormais les investissements réalisés dans le secteur des énergies renouvelables. Des partenariats publics-privés se sont concrétisés dans les secteurs de l'éolien (avec les sociétés Walwind/Wind4Wallonia et ActiVent Wallonie), de la biométhanisation (avec la société Walvert Thuin) ou encore du CNG (avec la société ENORA).

Depuis 2015, IPFH a investi plus de 10 millions d'euros, au travers d'IGRETEC, IDETA et IDEA, dans le soutien aux énergies vertes, ce qui permet d'alimenter en électricité pas moins de 20.000 ménages du Hainaut. Ce mécanisme de financement permet à l'IPFH de présenter une stratégie cohérente en matière de développement durable à l'échelle des trois bassins de vie du Hainaut.

Au cours de l'année 2019, de nombreux investissements ont été concrétisés. En effet, 5 parcs éoliens (9 éoliennes) ont vu le jour à Leuze, Soignies, Écaussinnes, Le Roeulx et Ghislenghien. Une station de biométhanisation a été inaugurée à Thuin et 3 pompes CNG ont été mises en service à Soignies, Fleurus et à Aye.

Cette année 2019 a vu également des investissements initiés avec les 4 parcs éoliens à Dhuy, Neufchâteau, Tinlot et à Seneffe, qui seront en construction en 2020.



IPFH en quelques chiffres:

- 60 ASSOCIÉS
- 57 villes et communes hennuyères
- 3 intercommunales de développement économique (IGRETEC, IDEA et IDETA)
- Plus de 37 M € versés sous forme de dividendes pour 2019
- Près de 1,2 MILLIARD € de valeur du portefeuille de participations

- 10 M € investis dans l'énergie renouvelable
- 18 ÉOLIENNES via les partenariats Walwind/Wind4Wallonia et ActiVent Wallonie
- 1 STATION DE BIOMÉTHANISATION via le partenariat Walvert Thuin
- 13 STATIONS CNG via le partenariat ENORA

Service énergétique IGRETEC,

la ville de Charleroi s'associe à IGRETEC

Le contrat-cadre entre la ville de Charleroi et les Services énergétiques d'IGRETEC a été signé par les deux parties en janvier 2017. Charleroi est l'une des 15 communes des arrondissements de Charleroi et Thuin, pouvant bénéficier du système de tiers investisseur et des solutions clé sur porte, en termes d'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs bâtiments. Parmi les premiers bâtiments sélectionnés de commun accord, on trouvera 6 halls sportifs pour lesquels un relighting avec gestion de l'éclairage est prévu. Début des travaux pour décembre 2019.

Deux écoles viennent compléter cette première sélection: l'école Cobaux, avec un début du chantier prévu à l'été 2020 et l'école Industrielle de Jumet où les travaux devraient commencer à l'automne 2020. Trois autres bâtiments sont en phase « études », il s'agit de l'école du Centre à Marcinelle, de l'école du Centre à Roux et du CESS Couillet, avec des chantiers prévus fin 2020 et courant 2021. Le budget total des travaux pour ces 11 bâtiments est estimé à environ 16.000.000 € TVAC.

La ville de Charleroi a adopté une stratégie QZEN + pour la rénovation de ses bâtiments, en vue de tendre vers le « Zéro Carbone » en 2050 et pour viser l'exemplarité. Elle a une vision des investissements par site, ce qui favorisera, par exemple, l'implantation de chaufferies communes biomasse alimentant des micro-réseaux ou le placement de panneaux photovoltaïques pour produire à l'échelle d'un quartier.

L'ensemble des mesures préconisées par le Bureau d'Études d'IGRETEC

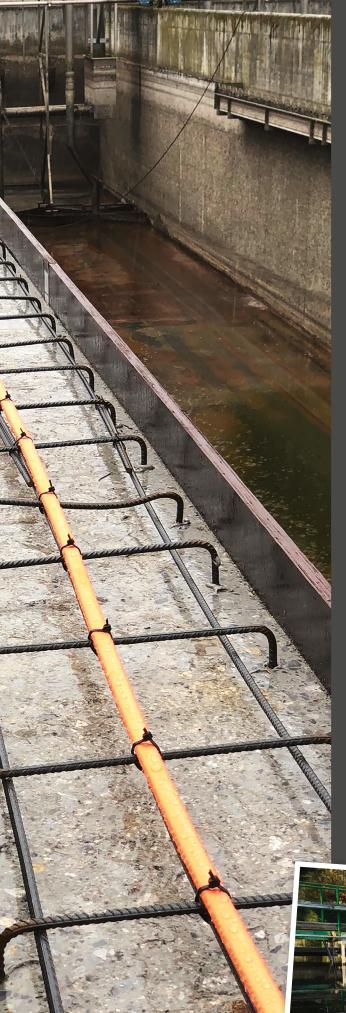




rejoint cet objectif, ce qui permettra d'atteindre des niveaux de performance conformes aux exigences de la Ville. 45 millions d'euros de levier financier, hors subsides, sont disponibles pour réaliser les rénovations énergétiques. Les bâtiments seront rénovés de façon globale, avec des interventions sur l'enveloppe, la ventilation, les systèmes de chauffage, le relighting et la possibilité de recourir au photovoltaïque. La problématique de la lutte contre la surchauffe estivale sera prise en compte, de même que des mises en conformité seront réalisées, le cas échéant.

Le choix des matériaux sera fait de manière réfléchie en intégrant, autant que possible, dans les Cahiers Spéciaux des Charges, des matériaux durables et respectueux de l'environnement. Au niveau des techniques spéciales, les technologies mises en œuvre viseront, également, à obtenir les meilleurs rendements possibles.

Ces travaux s'inscrivent dans un large programme de rénovation énergétique entamé par la ville de Charleroi. En partenariat avec IGRETEC, le programme d'investissement sera bientôt arrêté, de commun accord, pour les 5 prochaines années.



Station d'épuration - ROSELIES

Les ponts décanteurs à la station de Roselies et de Presles, ça roule!

Les stations d'épuration sont équipées d'ouvrages dénommés décanteurs secondaires ou clarificateurs. Il en existe deux types: les circulaires et les rectangulaires. Ce dernier type équipe la station d'épuration de Presles (2500 équivalents habitants (EH)) et de Roselies (127.000 EH). Le bon fonctionnement d'une station d'épuration exige de bien séparer l'eau épurée de la biomasse communément appelée boue, de manière à produire un effluent clarifié conforme aux normes de rejet. Cette boue décantée doit être reprise pour réalimenter les bassins biologiques ou être extraite pour traitement ultérieur. Le dispositif de reprise des boues se constitue d'un pont racleur ou d'un pont racleur-suceur. Ces ponts reposent sur 4 galets et circulent en va et vient sur deux têtes de voile appelées chemins de roulement. Ceux-ci subissent des contraintes mécaniques et thermiques importantes. Durant les périodes hivernales, le béton des chemins de roulement est soumis à diverses actions néfastes que sont les cycles gel-dégel et le sel de déverglaçâge. Au fil des années, le béton s'est fissuré, effrité, des « nids de poules » sont apparus. Ces dégradations entraînaient des problèmes techniques importants avec des coûts financiers et environnementaux associés conséquents. La réhabilitation des chemins de roulement s'imposait naturellement.

Après avoir lancé un marché public avec publicité européenne en mars 2019, nous l'avons attribué à la société RC RENO de Ciney.

Les travaux ont débuté par la station de Presles en septembre. Durant la phase de travaux, les eaux usées étaient traitées par décantation dans l'ancienne station de Presles dont les ouvrages de génie civil sont toujours opérationnels. Quant à la station de Roselies, le débit a été limité sur les ouvrages afin de prévenir tout décrochage hydraulique (perte de matière en suspension).

Tant sur la station de Presles que de Roselies, la société RC RENO a opté pour la découpe d'une galette de 10 cm d'épaisseur sur l'ensemble de la longueur du chemin de roulement à l'aide d'une scie murale. Après cette phase, un nouveau ferraillage a été réalisé. Un câble chauffant a été fixé sur ce ferraillage permettant de maintenir hors gel la partie supérieure du chemin de roulement. Ce câble chauffant est raccordé à un régulateur multisonde permettant le paramétrage du seuil de mise en fonctionnement du ruban chauffant. Le coffrage réalisé, du mortier à durcissement ultra rapide, renforcé de fibres métalliques galvanisées et de fibres PAN (polymère) a été coulé. Après un temps de séchage, la couche de béton fini est recouverte d'un revêtement d'imperméabilisation doté de hautes propriétés mécaniques.

Au total, ce sont 290m de chemin de roulement qui ont été réhabilités dont 30m à la station de Presles et 260m pour la station de Roselies et ce, en un peu plus de 45 jours ouvrables. Ces travaux nous assurent pour le futur, d'un fonctionnement process épuratoire performant de nos installations.

Station d'épuration - PRESLES

Le contrat de

Service d'Assainissement Industriel

Jusqu'à présent, tout déversement d'eaux usées industrielles en Région wallonne était soumis à la taxe sur les eaux usées industrielles auprès du Service Public de Wallonie (SPW). Suite à une modification législative (AGW du 30/11/2018), cette taxe vient d'être convertie en une redevance Coût Assainissement Industriel (CAI).

Cette réforme est appliquée par la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE), chargée de la coordination du secteur de l'eau, en collaboration avec l'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA) IGRETEC.

Le CAI est concrétisé par l'intermédiaire de la signature d'un Contrat de Service d'Assainissement Industriel entre l'entreprise concernée, la SPGE et l'OAA territorialement compétent.

Plusieurs rencontres à destination des industriels ont ainsi été organisées en vue de communiquer les informations utiles de cette réforme. Une première séance s'est tenue au Point Centre de Gosselies, le 21/06/2019, pour les entreprises de l'ensemble de la Région wallonne et ce, à l'initiative de la SPGE et de l'Union Wallonne des Entreprises (UWE). Le 21/10/2019, un atelier d'information spécifique s'est déroulé au bâtiment SOLEO (partenariat IGRETEC – SPGE – UWE) pour les sociétés concernées de la zone d'activités de l'IGRETEC.





Le CAI présente plusieurs avantages par rapport à la taxe pour l'industriel :

- Le CAI est déductible à l'impôt des sociétés, contrairement à la taxe :
- Le CAI est limité au montant de la taxe avec l'assurance de ne pas payer plus ;
- Des réductions additionnelles peuvent être accordées (dé-raccordement des eaux pluviales du réseau d'assainissement, rejet d'azote sous forme de nitrates,...).

En parallèle, les démarches du CAI sont également intéressantes pour l'OAA:

- Amélioration de la connaissance des rejets dans le réseau de collecte des eaux usées suite aux informations communiquées par les entreprises;
- Meilleure collaboration avec les industriels en cas de pollution, notamment par le développement d'actions préventives pour limiter les interactions avec le fonctionnement des stations d'épuration ainsi que le milieu récepteur (réseau hydrographique de surface).

Une brochure de vulgarisation présentant cette réforme est disponible via le site : www.spge.be/CAI

Pour toutes autres informations, OAA IGRETEC – Direction de l'Exploitation : Tél. : 071/200.100 – eauxusees @ igretec.com

Les abeilles de retour à Roselies

Une première expérience avait déjà eu lieu en 2014 mais malheureusement le projet a dû être arrêté en 2018 suite à une interruption d'activité de l'apiculteur.

Depuis le 19 octobre 2019, la station d'épuration de Roselies accueille, après les moutons, à nouveau les abeilles.

En effet, une convention avec un jeune apiculteur de la région a pu permettre la mise en place de 7 ruches pour participer à la sauvegarde de la biodiversité.

Nos sites sont un lieu de vie agréable pour nos amies car nous prônons le « zéro » pesticide ainsi que le fauchage tardif.

Les abeilles ont un rôle indispensable dans la pollinisation, nécessaire à la reproduction des plantes, dont 80 % des végétaux en dépendent. Elles sont essentielles à la sécurité alimentaire mondiale.

Si cette nouvelle expérience est concluante, nous pourrions élargir le projet à d'autres sites.

Rendez-vous au bon temps pour la 1ère récolte de miel.





Charleroi District Créatif, démolition avant redynamisation

Dans le Parcours 24, une cartographie des projets de redynamisation de Charleroi y incluant Charleroi District Créatif était publiée. Où en sommes-nous par rapport à ce projet d'envergure ?

Pour rappel, dans le cadre de la programmation FEDER 2014-2020 et le projet susmentionné, la ville de CHARLEROI a sollicité à nouveau, IGRETEC pour la mise en œuvre de divers projets comme ce fut le cas pour Phenix.

En effet, en date du 19 février 2015, notre Bureau de Maîtrise fut mandaté, dans le cadre d'une convention In House, comme Maître d'Ouvrage Délégué et Surveillant des travaux.

Afin de pérenniser l'expérience acquise dans le cadre de la programmation précédente, l'équipe pluridisciplinaire et mixte, composée d'agents ville et d'IGRETEC, a été reconduite afin de profiter au mieux des acquis, compétences et contacts de chacun.

À l'ouverture des offres des trois principaux marchés, nous avons constaté des prix anormalement élevés par rapport aux budgets. Afin de sortir de ces impasses, diverses techniques préconisées par la règlementation sur les marchés publics ont été mises en œuvre.

PALAIS DES EXPOSITIONS:

L'Auteur de Projet a réévalué son dossier et a trouvé diverses pistes d'économies potentielles permettant le lancement des travaux dans l'enveloppe allouée.

En 2019, une première phase de « Démolition et désamiantage intérieurs » a été clôturée et les lots de la seconde phase de travaux relatifs à la rénovation à proprement parler ont été lancés pour une durée de 1189 jours calendrier.

Ainsi, nous avons pu enfin activer le volet de Surveillance des travaux de notre convention.

Mais en quoi consiste cette mission?

Le surveillant des travaux veille, sur le terrain, à ce que l'entrepreneur, en tous points, se conforme aux documents d'adjudication, aux règles de l'art, au code du bien-être, ...

Pour ce faire, il assure des visites, une présence régulière sur le chantier.

Il établit des rapports, complète le journal des travaux, effectue les mesurages, vérifie les quantités aux comptes, propose des procès-verbaux de constat, contrôle les délais....

En fait, Il est notre relais chantier, notre premier représentant. C'est avec lui que nos valeurs d'intégrité, de responsabilité et de solidarité, s'ancrent dans la réalité et se frottent voire se heurtent journellement

Avec près de 5 années de travail, CDC c'est aujourd'hui:

- 27 marchés publics de services, travaux et fournitures en multiples lots, en cours d'exécution ou en prévision,
- 21.000 heures prestées,
- 20 membres du personnel de notre intercommunale impliqués.

Mais, c'est aussi et surtout, un niveau de complexité de gestion rare accentué par une échéance inamovible. Le point sur chaque dossier majeur.



au monde des entreprises.

Nos Surveillants sont en première ligne et nous les remercions pour le travail effectué.

PALAIS DES BEAUX-ARTS ET DES CONGRÈS:

Le volet PBA a été relancé et sera normalement en exécution pour l'été 2020.

Le volet PCO quant à lui, doit faire l'objet d'une refonte complète. Le lancement prévisionnel des travaux est programmé pour fin 2020.

VOIRIES:

Une procédure de négociation a été entamée avec les soumissionnaires

Son aboutissement est attendu pour début 2020, ce qui permettrait de lancer effectivement les travaux à la mi-année.

Cependant, après de nombreux échanges avec les divers concessionnaires d'impétrants, nous avons pu dissocier les travaux de mise en conformité de canalisations et conduites qui ont débuté en novembre 2019.



Cité des Métiers

La Convention-cadre de marchés conjoints liant notre intercommunale avec nos partenaires que sont la Province de Hainaut, le Collège Technique des Aumôniers du Travail de Charleroi et l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, porte la date du 25 mars 2014 pour la signature officielle.

Elle a pour ambition la création de la Cité des Métiers de Charleroi (CDM).

Plus précisément, le projet consiste en la création d'un pôle d'excellence multi-opérateur afin de regrouper, rentabiliser, rationaliser, réorganiser et valoriser les espaces de l'enseignement technique et professionnel tant du secteur officiel que du libre tout en y intégrant des opérateurs et formateurs tels que le FOREM, le Centre de Culture Scientifique ainsi qu'un espace d'orientation pour l'ensemble de la Cité des Métiers.

La Cité des Métiers s'implante sur 2 sites existants, le site 1 dit « le Roullier » et le site 2 des anciens ouvriers réunis situé aux Aumôniers du Travail de Charleroi.

Pour ce projet, qui prévoit la rénovation complète de ces deux sites, IGRETEC met en exergue sa pluridisciplinarité.

En effet, nous avons délégation de nos partenaires pour exercer le rôle de Pouvoir Adjudicateur (Maître d'Ouvrage Délégué) mais également les missions d'Auteur de Projet (Architecture, Stabilité, Techniques spéciales, PEB, Topographie), de Surveillance des travaux et de Coordination Sécurité et Santé.

Au vu des nouvelles réglementations s'y est joint le département Environnement pour son expertise en permis et gestion des pollutions des sols.

Le tout est évidemment soutenu par nos services financiers et juridiques.

CDM, C'EST AINSI, À CETTE HEURE, EN QUELQUES CHIFFRES:

- Une ouverture de dossier il y a plus de 5 ans (2014) ;
- La participation de plus de 50 collègues ;
- Plus de 49.000 heures de prestations.





La demande de permis est introduite, nous élaborons le dossier de projet et rédigeons les clauses de marché de travaux.

Nous espérons débuter les travaux encore en 2020 pour une fonctionnalité des lieux en 2022.

Grâce à la parfaite collaboration de nos équipes et des partenaires impliqués, ce projet démontre que tout est possible !





Cycle de la vie:

les Maisons de Repos



SAMBREVILLE – LA SÉRÉNITÉ

Pour répondre à l'objectif d'« être bien, ici et maintenant, en toute sérénité », le Bureau d'Études IGRETEC a conçu et étudié un bâtiment pouvant accueillir 100 lits (avec une extension possible à 120 lits) et un accueil de jour pour 15 personnes.

Outre les besoins fonctionnels, les architectes ont également tenu compte de l'ensemble des exigences réglementaires relatives à l'accueil des personnes âgées, des normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite, personnes avec déficience visuelle ainsi que celles des services « incendie ».

Les architectes ont conçu le projet en harmonisant l'articulation des différents blocs « unités » dans l'écrin que constitue le terrain d'une superficie de plus de 15.000m².

MOMIGNIES

L'association hospitalière du Sud Hainaut – Sud Namurois a chargé le Bureau d'Études d'IGRETEC de la construction d'une maison de repos de 53 lits avec la possibilité de porter ultérieurement la capacité d'accueil à 80 chambres.

Une première phase de travaux s'attellera, courant 2020, le long de la rue de Beauwelz, à la démolition des bâtiments les plus vétustes du site de l'Heureux Abri. Ceci permettra de dégager l'espace nécessaire à la nouvelle maison de repos.

L'implantation en forme de T du bâtiment à construire permet, d'une part, de dégager au maximum les vues des chambres, bureaux, salles de kiné,... sur des espaces extérieurs ouverts et de qualité et, d'autre part, d'ouvrir ou de prolonger ces derniers sur les espaces voisins : la rue de Beauwelz, la cour de l'école de l'Heureux Abri et son verger, sur lequel donnent le restaurant et sa terrasse.

L'entrée de la maison de repos et son parking trouvent place, au nord, le long de la servitude qui borde la parcelle. Cette configuration permet de rentabiliser au mieux l'espace. La façade principale fait de la sorte face aux visiteurs venant du centre de Momignies.

Au rez-de-chaussée, on retrouve, perpendiculairement à l'entrée, un vaste espace traversant tout le bâtiment et ouvert sur le jardin. Véritable lieu de vie, il abrite entre autres l'accueil et le restaurant et forme la « colonne vertébrale » autour de laquelle s'articulent les différentes fonctions de service aux résidents ainsi que les locaux destinés au personnel.

Les premier et deuxième étages sont ceux des chambres des résidents. Les espaces de circulation intérieure ont été conçus de façon à maximiser et varier les points de vue sur l'extérieur. Au centre de chacun des deux étages, on retrouve un espace de vie confortable destiné aux résidents, largement vitré et disposant d'une terrasse au premier étage.

À l'intérieur, comme à l'extérieur, des surfaces blanches épurées dialoguent avec la pierre, le bois et la végétation environnante.

TOURNAI

La maison de repos le Moulin à Cailloux à Tournai étant vieillissante, il a été demandé à notre intercommunale de prévoir une rénovation. Cependant, le bâtiment existant présentant trop de contraintes au niveau énergétique et structurel, il a été décidé de construire une nouvelle maison de repos de 150 lits.

Afin d'assurer la transition, il a été décidé de procéder par la construction de la nouvelle maison de repos puis, ensuite, la démolition de l'actuelle afin que les occupants ne se retrouvent pas dans l'embarras.



Comment coopérer

au 21^{ème} siècle?



Telle était la thématique du colloque organisé le 28 novembre par IGRETEC et Masterkey à Soleo. Centré sur l'un des principaux défis du XXI^{ème} siècle, cet événement a regroupé plus de 80 personnes issues du monde public ou privé afin de définir ensemble les facteurs clés du succès de la coopération. Retour sur cette journée où le maître-mot était «échanges».

En préambule au colloque, IGRETEC et Masterkey avait lancé une enquête sur la coopération. Avec plus de 300 retours, cette étude nous a permis de cibler les sujets spécifiques à aborder dans cette thématique.

À cet égard, la matinée sous forme de séance plénière s'ouvrait sur la présentation, par Jerry Penxten (Masterkey) des constats obtenus par le biais des résultats avec, notamment, la problématique du fonctionnement en silos à l'ère du digital qui n'est plus en accord avec les attentes des clients mais également des employés. Un bilan sans équivoque qui souligne également que la prise de conscience, présentée par Raphaël Rozenberg (Masterkey) est en marche mais faut-il encore passer outre les freins et la résistance au changement marqués par, entre autres, le manque de confiance et la culture de la compétition.

Renaud Moens, Directeur Général de notre intercommunale, vint étoffer les propos tenus avec la présentation du cas d'IGRETEC. Ancré depuis 70 ans dans un fonctionnement en silos, l'heure était venue de s'adapter et de tirer profit de notre savoir-faire multimétier. Pour ce faire, notre intercommunale mis en place une analyse de risques en y intégrant ses 300 collaborateurs. Face aux résultats, le Comité de Direction définissait 70 actions, réparties sur 8 axes, reprises dans un Plan Opérationnel Stratégique qui se veut évolutif et participatif comme en atteste la présentation des résultats à l'ensemble des employés par le biais de séances en groupe restreint favorisant les échanges directs. Sur le chemin de la coopération, les premières modifications ne se firent pas attendre puisque des changements organisationnels favorisant une approche par projet plutôt que par métier furent appliqués avec, en paral-lèle, un travail sur la culture d'entreprise avec, notamment, une amélioration de la communication transversale.

Pour clôturer la matinée, Marylin Hazeldine et Chantal Clause (Masterkey) organisèrent un premier exercice avec tous les participants afin de leur faire définir les arguments et actions concrètes nécessaires à la coopération.

Pour la deuxième partie de la journée, l'accent fut mis sur le partage d'expérience en compagnie de témoins. À cet effet, nous eûmes le plaisir d'accueillir Christophe Scaillet (ex-Télésambre), Thierry Collard (Eiffage Development), Eric Van Sevenant (SWDE), Sylvie Marique (SPW) et Julien Fanuel (Commune de Farciennes). Au travers d'ateliers participatifs au sujet spécifique, chacun des orateurs partagea son expérience avant d'ensuite échanger et construire avec les participants afin de transformer les problématiques de chacun en solutions et les erreurs en opportunités d'amélioration.

Après les conclusions par l'équipe de Masterkey, Stéphanie Toussaint et Marine Keresztes vinrent présenter la coopération de demain au travers d'exemples concrets déjà appliqués de nos jours.

Une journée riche en partages et échanges à la plus grande satisfaction des participants qui se clôtura par un drink.



Les photos, vidéos, présentations et enseignements du colloque sont disponibles sur

WWW.IGRETEC.COM.

Plein succès pour la 5^{ème} édition

du Forum Immobilier de Charleroi Métropole

Depuis 2014, IGRETEC coordonne le Forum Immobilier devenu désormais un rendez-vous incontournable. Cet événement met en valeur les projets immobiliers et économiques de notre région, en souligne les potentialités et offre un lieu de rencontres et d'échanges aux acteurs du monde de l'immobilier, aux institutions publiques et aux investisseurs potentiels.

PLUS DE 1000 PARTICIPANTS

Cette année, au Palais des Beaux-Arts de Charleroi, plus de 1000 participants avaient répondu présent à ce rendez-vous devenu incontournable. C'est dans un décor soigné qu'ils ont pu découvrir les conférences et les projets des partenaires publics – Ville de Beaumont, Ville de Charleroi, Ville de Châtelet, Ville de Fleurus, Ville de Thuin, Commune de Courcelles, Commune de Farciennes, Commune des Bons Villers, Commune de Sivry-Rance, GHDC, IGRETEC, Port autonome de Charleroi, La Sambrienne, les Lacs de l'Eau d'heure, la Spaque et Tibi.



UN FORUM IMMOBILIER TECHNOLOGIQUE

Au sein de l'espace exposition, plus de 70 projets étaient présentés via l'application du Forum Immobilier et des bornes de visualisation en immersion 3D. Les participants ont pu vivre une expérience immersive dans les projets de la Métropole grâce au show proposé par Dirty Monitor.



DES CONFÉRENCES DE QUALITÉ

Elaborée en collaboration avec le Trends Tendances et le Cercle de Wallonie, la journée a débuté par la conférence : « Tendances et perspectives de l'immobilier neuf en Wallonie ». Les Bourgmestres et opérateurs publics ont ensuite présenté leurs Focus Projets détaillant l'ensemble des projets immobiliers du territoire. Dans l'après-midi, a pris place la conférence « Les PropTech et nouveaux business models au service de l'immobilier » organisée en collaboration avec PropTech Lab et MIPIM PopTech, suivie d'un atelier thématique en présence de 5 start-ups PropTech.

Cette année, l'édition s'est clôturée par la Grande conférence : « Présentation du nouveau projet de territoire de Charleroi Métropole ». Les Bourgmestres Monsieur Paul Magnette, Monsieur Paul Furlan et Monsieur Jean-François Gatelier sont venus ponctuer les interventions de 2 métropoles françaises (Bordeaux et Lyon) et le témoignage de deux experts qui ont partagé leur vision et leurs bonnes pratiques sur le sujet. Plus précisément, elle a réuni : Monsieur Pascal Beauverie (Conseil - Référent en développement territorial, CCI Lyon Métropole, Direction de l'Industrie, de la Compétitivité et des Territoires), Madame Flore Scheurer (Urbaniste - Chef de projet, Direction Générale Valorisation du Territoire, Bordeaux Métropole) et Monsieur Augustin Rosenstiehl (Architecte, Fondateur de l'agence SOA, Commissaire de l'exposition « Capital agricole »). Cette conférence a été animée par Monsieur Benoît Moritz (Architecte, urbaniste, Professeur à la faculté d'architecture de l'ULB, La Cambre-Horta).



Rendez-vous sur le site **www.forum-immobilier.be**pour retrouver les publications : photos, vidéos, présentations
de cette année riche en projets.



IGRETEC Masterclass

et Sessions à l'Animation Économique

En plus de l'accompagnement des entreprises dans leurs projets de développement, une des missions de l'Animation Économique est également de proposer, aux entreprises de la Métropole, une palette de conférences/ateliers/colloques sur des thématiques qui répondent à leurs besoins, et ce, sous deux grands formats:

Les MASTERCLASS qui sont des ateliers thématiques organisés en petits groupes.

Les sujets suivants ont été abordés cette année:

- Les marchés publics, en collaboration avec Hainaut Développement, spécialisé sur le sujet. Ces masterclass sont organisées par cycle de 3 séances. Une pour l'initiation, la seconde pour la sous-traitance et la dernière pour les aspects financiers des marchés publics. Ce cycle s'est déroulé deux fois à Charleroi, et une fois dans le Sud-Hainaut à Chimay.
- L'innovation. Ce sujet reste au cœur de la réflexion des entreprises.
 C'est pour cette raison que nous en avons développé deux, en collaboration avec Innovatech, sur le partenariat technologique et sur la thématique suivante « Comment sans cesse se renouveler ».
- L'intelligence stratégique et, plus précisément, la veille e-réputation, en collaboration avec la CCIH. L'objectif de cet atelier était de prouver aux entreprises l'importance de connaître les informations existantes publiées à son sujet sur la toile et de réaliser une veille permanente afin d'en gérer l'impact.





de sensibiliser les entreprises à des thématiques diverses et variées en lien avec les politiques; mesures et outils mis en œuvre par les autorités publiques. En 2019, 2 séances ont été organisées sur des sujets d'actualité, tels que la fiscalité et les changements envisagés pour les entreprises en 2019. Les aides à l'emploi et les dernières modifications mises en place cette année ont également fait l'objet d'une conférence lors du 1er semestre.

D'autres sujets, sous les mêmes formats, seront abordés en 2020 afin de poursuivre notre mission d'information.

Les Forums Charleroi Creative du Hub Créatif Charleroi Métropole



Ces forums visent à rassembler les acteurs de l'entreprise, de la recherche, du design, de la culture et du sport autour d'une programmation guidée par trois mots-clés: la créativité, l'innovation et l'entrepreneuriat. Ces rencontres se veulent conviviales, s'adressent à un public mixte et privilégient le décloisonnement disciplinaire. Leur objectif est de mettre en place des conditions favorables à l'échange, à la découverte et à l'émergence d'idées.

Cette année et en collaboration avec des acteurs du territoire (Co-Station, l'EDEN, Laborat01re, Innovatech, etc.), nous avons abordé les thèmes suivants: les nouvelles formes de mobilité (Agence de design Vraiment Vraiment), le Punk Management (Alain Leduc), Comment développer son leadership (BCTC), la persévérance comme moteur de développement (Justine Henin et Frederik Leloup), un jardin en transition (Fanfare, permaculture), Culture des Champs/Culture des Hommes (Roland Feuillas), les Villes

reliantes (Jérémy Dagnies), l'architecture comme être vivant (Art&Build), etc.

Les Forums Charleroi Creative tendent à mettre en évidence la transition de l'économie traditionnelle vers l'économie créative, de manière transdisciplinaire, en associant l'économie, la culture, l'art, les sciences humaines et les technologies. La transversalité des sujets est assurée par des panels d'experts aux profils complémentaires et diversifiés (théoriciens, acteurs économiques, praticiens).

Des capsules vidéos et interviews d'entrepreneurs peuvent être visionnées en ligne via les pages YouTube/Facebook du Hub Créatif, de même que l'ensemble des services et des activités proposées par ses partenaires. Rendez-vous sur le site web pour plus d'actu et pour la lecture du Blog, également assuré par IGRETEC: www.hub-charleroi.be



La parole à nos associés



CLAUDY DEMAREZ BOURGMESTRE DE CHIÈVRES

Pourquoi travaillez-vous en In House avec IGRETEC?

Depuis 2011, IGRETEC propose à ses partenaires publics de travailler en direct avec ses Services par le biais d'une convention « In House ». J'ai constaté que plus de vingt métiers sont proposés et tarifés et mis à la disposition des associés. Par ailleurs, dans une autre tranche de vie, j'ai exercé une fonction d'expert au sein d'un Cabinet d'Échevin de la Ville de Charleroi et j'ai le souvenir d'une très bonne collaboration avec le bureau d'études de l'Intercommunale dans le cadre de l'aménagement du Parc de Monceau et de la création d'un étang.

Quels autres avantages cela vous apporte-t-il?

Les procédures sont simplifiées, particulièrement la première étape qui consiste à produire un marché public de services lors du choix d'un auteur de projet.

Ensuite, outre la mission de base, IGRETEC se charge de l'assistance administrative et prend en gestion de nombreuses tâches administratives, telle la rédaction des délibérations (Collège/Conseil) pour chaque étape du dossier et bien d'autres devoirs encore. Enfin, je retiens que, pour IGRETEC, il n'y a pas de petits ou de grands projets, la Cellule se déplace indépendamment de l'ampleur du chantier. C'est appréciable pour une Commune.

Pouvez-vous nous citer quelques exemples de projets ?

L'aménagement d'une place pour la pratique de la balle pelote à Vaudignies, l'extension d'une école à Huissignies, l'acoustique d'une salle de maison de village destinée à la fanfare, la stabilité d'un hall de maintenance à Vaudignies, etc. ..., autant de projets qui se distinguent par leur diversité, ce qui illustre la polyvalence du bureau d'études d'IGRETEC.

Quelle expérience retirez-vous du partenariat avec IGRETEC dans le cadre du In House ?

À ce stade, l'évaluation est prématurée puisque les dossiers qui s'enchaînent sont pour la plupart encore à leur genèse. Je soulignerai néanmoins la réactivité de la Cellule qui fait diligence à chaque fois qu'elle est sollicitée.

De manière générale, que pensez-vous des réalisations d'IGRETEC ?

Je formulerai la même remarque que pour la question précédente pour ce qui concerne les projets de la Ville de Chièvres mais l'expérience du Parc de Monceau dans ma fonction antérieure démontre à suffisance le savoir-faire de l'Intercommunale. Les différents bâtiments réalisés dans la métropole Carolo sont également une belle carte de visite pour IGRETEC.



JEAN-PIERRE LE-PINF

DÉPUTÉ - BOURGMESTRE DE QUAREGNON

Pourquoi travaillez-vous en In House avec IGRETEC ?

La relation qui unit l'Administration Communale de Quaregnon à l'Intercommunale IGRETEC, remonte à plusieurs années.

C'est avant tout la rigueur, l'encadrement et la haute qualité des interventions techniques d'IGRETEC, qui ont donné corps à cette relation In House, plus que satisfaisante.

Pouvez-vous nous citer quelques exemples de projets ?

À titre d'exemples, l'Administration Communale de Quaregnon est en train de bénéficier de l'accompagnement d'IGRETEC, sur deux dossiers cruciaux de cette mandature.

Premièrement, la construction d'un bâtiment destiné à héberger

les services relatifs à l'accueil extrascolaire.

Deuxièmement, la construction sur notre Grand'Place, d'une Nouvelle Cité Administrative. Ce bâtiment flambant neuf, permettra de regrouper sur un même site, les services administratifs de la Commune et le Centre Public d'Action Sociale. Symbole de synergie et de rapprochement des pouvoirs locaux du territoire de Quaregnon, la Nouvelle Cité Administrative se veut « accueillante et accessible » pour les citoyens, « verte » de par son caractère basse énergie, et « complémentaire » à l'Hôtel de Ville protocolaire, déjà existant.

Quelle expérience retirez-vous du partenariat avec IGRETEC dans le cadre du In House ?

Au détour des projets développés et des interventions In House de l'Intercommunale IGRETEC, nous en retirons le sentiment d'avoir pu construire une relation de confiance partenariale.

De manière générale, que pensez-vous des réalisations d'IGRETEC ?

L'organisation par IGRETEC du dernier Forum Immobilier montre à quel point l'Intercommunale joue un rôle centra dans le développement durable de nos territoires.



KARL DE VOS BOURGMESTRE DE CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT

Pourquoi travaillez-vous en In House avec IGRETEC?

Notre Administration communale privilégie le travail «In House » / en direct avec IGRETEC en raison de la pluridisciplinarité et de l'approche multimétier qu'elle fournit.

En effet, IGRETEC offre un service complet en assumant toutes les approches et études nécessaires à la conduite efficace d'un projet, en ce compris la coordination.

Le fait de désigner IGRETEC permet à notre Administration, d'une part, «d'échapper» aux procédures administratives (parfois lourdes) visant à désigner un auteur de projet et, d'autre part, de se décharger de toute la partie administrative durant l'étude et la réalisation du projet, ce qui nous permet une double économie de temps.

Quels autres avantages cela vous apporte-t-il?

Cela permet aussi de profiter de l'expérience d'une équipe qui travaille sur les projets variés de plusieurs pouvoirs publics. C'est un partage d'expériences très intéressant.

Pouvez-vous nous citer quelques exemples de projets ?

- Création d'un terrain de football synthétique et la rénovation de vestiaires à Godarville.
- Rénovation des rues de la Cure, Brasseurs et Pastur à Chapelle-Lez-Herlaimont.
- Rénovation du clocher de l'église Saint-Godard à Godarville.
- Extension de l'école avenue Lamarche à Chapelle-Lez-Herlaimont.

- Rénovation de la toiture du Hall des sports de Piéton.
- Extension du Hall des sports de Chapelle-Lez-Herlaimont.

Quelle expérience retirez-vous du partenariat avec IGRETEC dans le cadre du In House ?

Des expériences positives car ce sont des équipes d'experts, dans tous les domaines, capables de conseiller et de diriger notre administration dans l'élaboration des projets mais également dans le suivi et l'exécution des marchés publics.

De manière générale, que pensez-vous des réalisations d'IGRETEC ?

Ce sont des réalisations simples et durables dans le temps en respectant dans la limite du possible les budgets imposés.

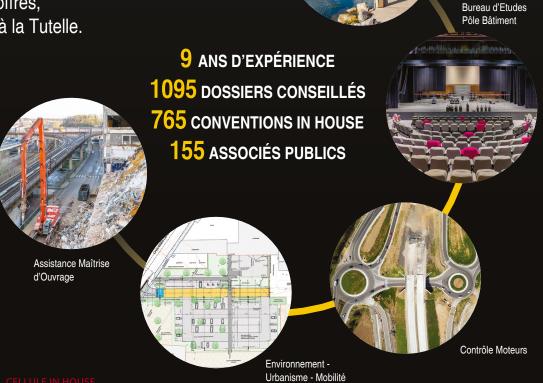




C'est possible grâce à la relation « In House »!

La force du « In House », c'est qu'IGRETEC accompagne ses partenaires publics du début à la fin du projet.

- la rédaction des délibérations pour chaque étape du dossier,
- la validation juridique des cahiers des charges.
- la réception des offres,
- l'analyse des offres,
- la rédaction du rapport d'attribution,
- le suivi de validité des offres,
- l'envoi des documents à la Tutelle.





+32 (0)71 20 23 06

+32 (0)496 50 81 62

B-6000 CHARLEROI (BELGIQUE)

BOULEVARD MAYENCE 1

📑 Facebook: /IGRETEC | 讷 LinkedIn: /company/Igretec | 💟 Twitter: @IGRETEC | 🔼 YouTube: www.igretec.tv





Bureau d'Études

Pôle Eau et Espaces Publics